



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-69175>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-69175**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-54569

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune Du Tampon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21974022200019

Ville : LE TAMPON Cedex

Code postal : 97831

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE ET LIVRAISON DE SUPPORTS CULTURELS , D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LES MEDIATHEQUES - relance du lot 1: VINYLS suite à une précédente consultation déclarée infructueuse

Code CPV principal - Descripteur principal : 39122200

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an reconductible tacitement chaque année dans la limite de 4 ans. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et correspondent aux montants maximum annuels

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 1 - vinyles Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 17/06/25 Marché n° : V25.90 Vinyl Run, 45 Rue Du Four A Chaux, 97410 Saint-Pierre Montant Ht : 6 000,00 Euros Renseignements

complémentaires : Le montant indiqué ci-dessus correspond à un montant maximum annuel de commande. L'accord-cadre est conclu pour une période d'un an à compter de la notification. Il est reconductible tacitement par période annuelle sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2025